La Maison des expositions

Genas la vie !

Magazine d'informations
de Genas n° 30 - Janvier 2004

Bonne et heureuse année 2004

Année du Handicap à Genas

P.L.U. Réunion de novembre 2003

DOSSIER : SPECIAL PETITE ENFANCE

Collecte des bouchons

TAXIS PICHAT

VILLE DE GENAS

✆ 04 78 90 34 36

POUR VOS TRANSPORTS DE 1 À 8 PLACES.
TOUS NOS VÉHICULES SONT CLIMATISÉS.

FAX : 04 78 90 46 97

Liaisons aéroport, gares et hôpitaux. Soins en série, dialyses, radiothérapies
Plis urgents - Colis toutes distances

VOTRE CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AUTO SECURITE

Tél. 04 72 47 06 60
En centre ville
Halle du Marché
8, rue Jacques Brel
Gérant : Philippe Prieur

Taxis • Ambulances
Dépanneuse
Véhicules gros volume
4x4

CÔTÉ PROVENCE

Agencement Cuisines design Dressing Cadeaux

Placards Salle de bains Décoration Liste mariage

Pensez à vos cadeaux pour la fête des Mères

☎ 04 72 79 49 80 - Fax : 04 72 79 49 81
10, rue Jacques Brel - 69740 GENAS

AIC SOLUTIONS INFORMATIQUES

ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE

- Dépannage informatique
- Eradication de virus
- Sécurité informatique
- Réseaux
- Vente de matériel
- Formation

Votre ordinateur ne démarre plus, votre imprimante refuse de fonctionner, votre lecteur de CD-rom patine, impossible de lire vos Emails, votre revendeur est à 30 minutes et il vous faut déplacer tout votre matériel dans votre voiture... la galère commence...

Heureusement, une solution beaucoup plus simple existe :
Appelez-nous au : 04.72.79.70.02
6j/7 de 8h30 à 20h

A.I.C. Informatique
8, rue denis Papin - 69740 **GENAS**
Téléphone : **04 72 79 70 02** - Télécopie : 04 72 79 70 03
info@aic-informatique.com - www.aic-informatique.com

Elis'Yan
Boutique Mode

72 rue de la République
69740 Genas
☎ 04 78 90 03 30

Prêt-à-Porter & Lingerie Dame Enfant & cadeau 1er âge

Marques : Femmes je vous aime, Lewinger, Chantelle, Rendez-vous, Suzanna, Johanna...

NOUVEAU Rayon mode grandes tailles -> 50

Création de broderies personnalisées sur linge de bain, t-shirts, casquettes... (création de logo).

Ouverture du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h

Pacific PISCINES

- Création Rénovation Piscine
- Revêtement PVC 150/100e
- Traitement Automatique
- Matériel
- Filtration
- Entretien

MAGASIN PACIFIC PISCINES
227 av. Franklin Roosevelt
69150 Decines
WWW.pacific-revetement.com **Tél:04.72.37.12.79** -Fax:04.72.37.26.75

AIG

Agence immobilière de Genas

Vente
Location

Villas
Appartements
Terrains
Commerces

NOUVELLE ADRESSE :
10, rue de la République (sur la place) - 69740 GENAS
Tél. 04 78 40 18 90

Boutic' 1000 Services

IDEES CADEAUX

BONBONNIERES
FAIRE-PARTS
DRAGEES

MAROQUINERIE

REPARATION CUIR
TALON MINUTE

SERRURERIE
CARTES DE VISITE
GRAVURE

TAMPONS

Galerie Marchande de la Poste - 43, rue de la République - Genas
Tél. / Fax : 04.72.79.78.96

Editorial

Sommaire

■ **Voir et savoir festivités : page 4**
20 ans de toute beauté !,
ADSL & Câble,
Une association pleine de vie : l'Age d'or,
Patois.

■ **Sport animation jeunesse : page 5**
Centre de loisirs et séjours de vacances : le programme de février et avril 2004, Football : un stage pas comme les autres, Du sang neuf au CMJ, Course longue.

■ **Culture Art Création : page 6 et 7**
Irlande : la Saint Patrick s'invite à Genas, venez nombreux !,
Grande soirée festive irlandaise,
Agenda culturel,
Fête de la musique : avis aux amateurs,
La Maison des expositions fait peau neuve,
70's & 80's come in colours.

■ **Voir et savoir, Communication : page 8**
Un sondage sur *Genas, la vie !*

■ **Communication, humour, rire : page 9**
Rires fous et fous rires !

■ **Information concertation dialogue : page 10**
Azieu : un dialogue constructif et chaleureux.

■ **Développement économique entreprises : pages 11**
Une deuxième vie pour l'argent !

LE DOSSIER ■ **DOSSIER petite enfance : pages 12, 13, 14 et 15**
Favoriser l'épanouissement des jeunes enfants.

■ **Expression de l'opposition : page 16**

■ **La Mairie à votre service : page 17**
Ordures ménagères et emballages à recycler,
Tri, Déchetterie,
Le recensement 2004.

■ **Amitié, fraternité, avenir : pages 18**
Comité de Jumelage : Genas/Ronshausen, des échanges jeunes particulièrement réussis ; Genas/Redbridge–Barkingside : une amitié qui se fortifie.

■ **Qualité de vie environnement embellissement : pages 19**
Les travaux : une œuvre au service du bien-être.

Lors de la séance du 11 octobre 2001, le Conseil municipal a décidé d'engager la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) afin d'améliorer certaines contraintes du P.O.S. en vigueur.

La loi «Chevènement» nous conduit à nous mettre en conformité avec l'article L 123.9 du Code de l'urbanisme et à transformer notre Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) en Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Il a donc fallu prendre en compte les évolutions législatives réglementaires induites par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (Loi SRU du 13/12/00) ainsi que les prescriptions de la loi sur l'eau et sur l'étude du schéma directeur d'assainissement.

Mais le P.L.U. doit tenir compte de problématiques plus vastes que la simple «destination des sols», à savoir le logement social et les déplacements afin de présenter un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.). Ce document est stratégique pour l'évolution de la commune dans les années à venir.

C'est à la présentation de ce P.A.D.D. que nous avions convié l'ensemble des habitants de Genas, le 29 novembre dernier.

Plus de 4 500 invitations devaient être distribuées dans les boîtes aux lettres des genassiens, par l'intermédiaire de **La Poste**, mais nous avons dû nous rendre à l'évidence : **la distribution (payante, bien sûr) de ces documents a été faite de manière partielle et en tout cas très insatisfaisante**.

La réunion a eu lieu malgré tout, quelques 300 personnes s'étant déplacées, l'information leur étant majoritairement parvenue grâce au panneau lumineux et au journal «*Le Progrès*».

Ceci nous oblige donc à organiser une seconde réunion le **samedi 17 janvier 2004** à partir de 14 heures, salle «Jacques Anquetil» afin de vous informer à nouveau sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

Je vous remercie de l'intérêt que vous voudrez bien témoigner par votre présence à cette réunion, et dans cette attente, je vous souhaite très chaleureusement mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Le Maire,
Michel Bonnefois

Genas la vie ! Journal municipal gratuit N° 30 - Janvier 2004 - Directeur de publication Michel Rejony - Coordination et iconographie : Laurence Giboulet et Violaine Malval - Rédaction : Rodolphe Perrin - Comité de Rédaction : Michel Bonnefois, Michel Loeï, Daniel Valéro, Denise Mathieu, Patricia Quetier, Michèle Rochaix, Michel Rejony, Gérard Schiaparelli, Patrick Mathon, Dominique Machal, Bruno de Bortoli, Danièle Berthier, Frédérique Vaissade, Roger Briois, Laurence Giboulet, Violaine Malval, Martine Pitrois, Monique Van Den Berghe, Jean-Marc Souris, Jacques Reymond, Anastasia Michon, Brigitte Tourvielle, Thierry Pineau, Astrid Garçon. Crédit photographique : Laurence Giboulet, Gérard Alloin, Michel Rejony, L'Age d'Or, Service des Sports, Service Culturel, Jeunesse. Régie publicitaire : I.C.E. 04 78 57 70 70 - Réalisation et impression : Imprimerie BRAILLY 04 78 56 77 00 Tirage 5 000 exemplaires - ISSN 1245-1061 - Distribué par La Poste.

Associations & Festivités

Une association pleine de vie : l'Age d'or

Tous les ans, le conseil d'administration de l'Age d'or vous propose :

- 3 repas dansants,
- 1 repas au restaurant,
- 1 repas champêtre,
- 3 sorties d'une journée,
- 1 voyage d'une semaine,
- des sorties au théâtre ou au musée,
- ses concours (coinche, scrabble, pétanque),
- la fête des classes,
- 1 loto,
- le tirage des rois,
- la journée crêpes,
- la journée bugnes,

ainsi que les réunions hebdomadaires :
mardis et jeudis de 14 h à 18 h, salle Jacques Anquetil (sauf vacances scolaires).
Venez les rejoindre, un accueil chaleureux vous est réservé.
Pour tout renseignement, contacter : ***M^me^ Michelle Reynaud***, **tél. 04 72 47 02 10**.

Bal costumé.

Patois

L'association Genas d'hier et d'aujourd'hui se propose de faire connaître des moments inoubliables, vécus par les «Anciens» de Genas, des «Genaillards de pied». Cette fois nous évoquerons «la saint cochon». Il est bon de rappeler que le sacrifice d'un cochon était considéré comme une réjouissance, en famille et entre voisins et amis, mais que c'était avant tout le moment de préparer la nourriture pour les mois d'hiver qui suivaient.

Vitia don la sin caillon.
A la mazon quan on tuove lo caillon que d'ouvre !
Pendant qu'on ronflove, on aprestove la saudière. Poué l'atachi avoué de courdes peu pas lo lessi se sauvâ d epou qu'ou vous morde, à cause que sa via, ou vou la sauva. Le sauni malgré qu'ou gule plus fô qui na mule. Lo sarcuti na poe de pitia, quand ou l'ay fini de sa via.
Budan, rosette, côti, jésus… vitia ce que reste d'on caillon, et bien contin d'en ava pe lontin dian lo saloi.
Gran merci caillon d'être bien bon, et dien notre vintre ne t'apprériciron… !

20 ans de toute beauté !

L'association philatélique a fêté ses 20 ans grâce à plusieurs événements originaux et de grande qualité qui ont rencontré un vif succès. Une exposition de cartes postales, de timbres poste et de photos, présentant 1044 documents sur les années en 3, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours ; un concours avec de nombreux lots (dont un lecteur de DVD) ; un spectacle, devant 400 personnes, où un siècle de chanson fut évoqué par la Chantournelle et mis en scène et joué par Grain de scène. Bravo à tous les organisateurs et aux associations partenaires !

ADSL & Câble

L'usage d'internet se développe de plus en plus sur notre commune. De nombreux habitants souhaitent donc avoir accès à un réseau à haut débit, plus performant, mais cela ne va pas sans un certain nombre de difficulté. Dans un prochain numéro Genas, la vie ! fera le point sur les deux fournisseurs, France Télécom et UPC, que **le Conseil Général, qui a autorité en domaine**, a choisi.

En attendant, n'hésitez pas à déposer vos remarques, par écrit, à l'accueil de la Mairie.

Traduction du texte en patois
Voilà donc la saint cochon.
A la maison, pour la saint cochon, quelle animation.
Pendant que le cochon ronfle, on prépare la chaudière. On le saisit, on l'attache, et on le met à la tâche bien qu'il crie plus fort qu'une mule. Mais le charcutier n'a pas de pitié.
A la fin de la journée, il nous reste sa chair à déguster, boudins, côtelettes, jambons, saucissons. Ah ! qu'il est bon notre cher cochon… !

Animation Jeunesse

Centre de loisirs et séjours de vacances

LE PROGRAMME DE FÉVRIER ET AVRIL 2004.

Centre de loisirs sans hébergement - 11/17 ans
Hiver et Printemps.

- Vacances d'hiver : du 16 au 20 février 2004.

Capacité : 30 places.
Lieu : complexe sportif M. Gonzalès.
Horaires : 9 h / 17 h 30.
Activités : sports collectifs, gymnastique, tennis de table, acrogym, badminton. **Au choix.**
Restauration : sur place.
Tarif : 63 euros.

- Vacances de printemps : du 13 au 16 avril 2004.

Capacité : 40 places.
Lieu : complexe sportif M. Gonzalès et Planète Tonique (Miribel).
Horaires : 9 h / 17 h 30.
Activités : le matin : multiactivités ; l'après-midi : escalade, voile et équitation. **Au choix.**
Restauration : sur place.
Tarif : 63 euros.

Séjours de vacances 12/17 ans
Hiver et printemps.

- Séjour ski : du 8 au 14 février 2004.

Public : 12/14 ans.
Capacité d'accueil : 20 places.
Lieu : Val-Cenis (Savoie).
Tarif : 300 euros.

- Séjour ski : du 15 au 21 février 2004.

Public : 15/17 ans.
Capacité d'accueil : 20 places.
Lieu : Val-Cenis (Savoie).
Tarif : 300 euros.

- Séjour Ardèche : du 13 au 17 avril 2004.

Public : 13/17 ans.
Capacité d'accueil : 14 places.
Lieu : Cateljau.
Activité : spéléo, parcours exploration, kayak.
Tarif : 120 euros.

Stage cirque 8/12 ans.

- Stage du 16 au 20 février 2004.

Capacité d'accueil : 12 places.
Lieu : Halle des sports – Complexe sportif M. Gonzalès.
Horaire : 10h00/17h00.
Activité : atelier jonglerie avec foulards, diabolos, balles, etc. équilibre sur la grosse boule, le rolla bolla, monocycle, acrobatie au sol. L'encadrement est assuré par un technicien du cirque de l'école de cirque de Lyon.
Restauration : sur place.
Tarif : 86 euros.

Renseignements
Contacter le Service sport-animation-jeunesse
Tél. 04 72 47 11 28 ou **04 72 47 11 19**

Course longue des écoles primaires de Genas, 28 novembre 2003.

Football : un stage pas comme les autres

Les enfants avec Coupet.

Pendant les vacances de la Toussaint, dix-sept jeunes footballeurs de Genas ont pu suivre un stage digne des professionnels : entraînements physique et technique, hygiène alimentaire, douches etc. Mais le point d'orgue fut la surprise ménagée par Stéphane Rota, responsable du centre de loisirs, qui permit aux jeunes de suivre l'entraînement de l'O.L. et de rencontrer des stars comme Coupet, Govou, Junhino… Succès garanti. A l'année prochaine !

Du sang neuf au CMJ

Les élus CMJ.

Le 22 octobre 2003, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) s'est renouvelé. En effet, tous les ans, des élections sont organisées en CM2 et en 5e. Neuf nouveaux élus sont venus rejoindre leurs camarades, ce qui porte à 37 le nombre de jeunes conseillers.

Lors du conseil du 19 novembre, les 5 groupes de travail ont été reconduits :

- routes, trottoirs, pistes cyclables ;
- animations et activités jeunesse ;
- aménagement, espace de loisirs ;
- santé, solidarité, humanitaire ;
- communication, transport.

Cependant, la propreté sera un thème transversal aux différentes commissions avec en point d'orgue la participation à une journée de sensibilisation sur la commune au printemps 2004.

Irlande : la Saint Patrick s'invite à Genas, venez nombreux !

Cette année, *Entrez dans la danse* nous fait voyager en Irlande ! La culture irlandaise, peut-être à cause d'un certain éloignement, a su préserver quelque chose de cet esprit celtes qui a le don de nous fasciner, comme s'il remontait à une période que notre mémoire a oublié, sans doute sous la pression de l'Empire romain. Pour découvrir les multiples facettes ce monde étrange et familier, plusieurs regards seront proposés par le Service culturel.

- **Littérature** : veillée littéraire avec des lectures de textes d'auteurs irlandais ; conférence de Michael O'Dea sur James Joyce, considéré comme le plus grand et le plus européen des écrivains irlandais.
- **Histoire et photographie** : Pierre Josse, rédacteur en chef du Guide du routard, donnera une conférence intitulée *Irlande, une histoire d'amour* ; il exposera également ses photographies qui traduisent toutes la magie et la saveur d'un peuple et de son île.
- **Danse et musique** : atelier de danse qui permettra de s'initier aux rythmes irlandais, si pleins d'énergie ; grande soirée irlandaise, pour la Saint Patrick (sorte de fête nationale), le 13 mars au soir, qui constituera le point d'orgue de cette saison dédiée à l'Irlande. Les musiciens des groupes Tremen et Courant d'Eire ne manqueront pas de vous entraîner dans une ambiance festive et chaleureuse.

La qualité de ce programme permet à *Entrez dans la danse* d'être intégré au 11e festival des cultures celtiques, «Celtitudes».

Grande soirée festive irlandaise

Venez fêter la Saint Patrick à Genas.
Spectacle & orchestre.
Salle polyvalente Anquetil
Samedi 13 mars 2004 à 21 h

Agenda

Janvier 2004

⊃ **Mercredi 14, à 15 h**
• ***Le bal des oiseaux***
Orion danse. Auditorium.

⊃ **Vendredi 23 à 20 h 30**
• ***Concert en trompe l'œil***
Ensemble de trompettes de Lyon. Musique. Auditorium

Février 2004

⊃ **Dimanche 1er à 17 h**
• ***Argentine***
Carnets de voyage. Conférence. Auditorium

⊃ **Vendredi 6 à 20 h**
• ***Romanciers irlandais***
Veillée littéraire. Médiathèque
Entrez dans la danse/Irlande

⊃ **Vendredi 27 à 20 h 30**
• ***James Joyce***
Conférence par Michael O'Dea. Auditorium
Entrez dans la danse/Irlande

⊃ **Dimanche 29 à 17 h**
• ***Trio Novalis***
L'Europe musicale. Musique de chambre au début du XXe siècle. Auditorium

Mars 2004

⊃ **Lundi 1er au mercredi 31**
• ***Photographie sur l'Irlande***
Exposition Pierre Josse. Médiathèque
Entrez dans la danse/Irlande

⊃ **Vendredi 5 à 20 h 30**
• ***Jeune Ballet***
CNSMD; Auditorium
Entrez dans la danse/Irlande

⊃ **Samedi 6 de 14 h à 17 h 30**
• ***Atelier danses irlandaises***
Ouvert à tous. Salle Polyvalente (salle de danse)
Entrez dans la danse/Irlande

Les part

Comité de jumelage
English club
Conversation en langue anglaise
Jeudi 26 février - 20 h / 21 h 30
Espace Gandil
04 78 90 42 93

Philatélie
Images d'Irlande
Exposition de cartes postales
2 au 31 mars
Médiathèque
04 78 90 41 53

La Galipette
Claquettes irlandaises
Ateliers du mercredi
pour les 6/12 ans
04 78 90 64 89

+ Irish tap dan
Samedi 6 mars 17 h

La Chantournelle
Celtic songs
Samedi 6 mars 17 h 30
Salle Marius Berliet
04 78 90 68 10

Ecole
Harpe
Samed
Atrium
04 78

la danse !...

culturel

➲ **Vendredi 12 à 20 h 30**
• ***Irlande, une histoire d'amour***
Pierre Josse. Conférence – diapos. Auditorium
Entrez dans la danse/Irlande

➲ **Samedi 13 à 21 h**
• ***Soirée de la Saint-Patrick***
Spectacle musique et danse. Salle polyvalente J. Anquetil
Entrez dans la danse/Irlande

Vendredi 26 à 20 h 30
• ***Les petites insomnies de Filomène***
Compagnie du voyageur debout. Théâtre
A voir en famille. Auditorium

Avril 2004

➲ **Vendredi 23 à 20 h 30**
• ***Pointure / Les pièces à muses***
Air compagnie. Auditorium
Entrez dans la danse

Fête de la musique : avis aux amateurs

OSEZ,
ne serait-ce que le temps d'une mesure
PARTICIPER
à la Fête de la musique, le 21 juin 2004,
PARTAGER
votre passion avec les Genassiens.
CONTACTER
le Service culturel au 04 72 47 11 69.

enaires

Groupe évasion
Claquettes irlandaises
Le mardi 20h/21h
Salle polyvalente
04 78 90 60 53

ce for everyone
0 - Salle Marius Berliet

e Musique
eltique
13 mars 11 h
0 64 12

Ecoles primaires
Sensibilisation à la musique celtique
04 78 40 64 12

Gymnastique volontaire
Danses traditionnelles irlandaises
Initiation pendant les cours
04 78 90 77 07

Harmonie
Lords of the dance
Samedi 6 mars 17 h 30
Salle Marius Berliet
04 78 90 86 33

La Maison des expositions fait peau neuve

Façade extérieure de la Maison des Expositions.

Vous l'avez sans doute remarqué, la Maison des Expositions, **située place de la Libération**, a changé de physionomie ! Désormais, la mission culturelle des lieux ne fait plus de doute ! La façade est traitée comme une affiche et elle présente clairement la programmation de l'année 2003-2004, avec des panneaux placés dans chacune des fenêtres du bâtiment. Cette rénovation dynamique s'inscrivant dans un projet culturel global, elle s'est accompagnée d'une réfection des espaces intérieurs afin de les rendre plus adaptés à la présentation des œuvres. Ces modifications ont été possibles grâce à la signature d'un contrat entre la Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes (D.R.A.C.) et la commune de Genas. La Maison des Expositions devient ainsi un lieu dédié à l'art sous toutes ses formes et prend place dans le réseau des centres d'art soutenus par la D.R.A.C. Elle réalisera 5 expositions chaque année. Dans cette perspective de développement artistique, la D.R.A.C. s'est engagée à financer une partie du coût des travaux de rénovation des locaux et à attribuer une subvention de fonctionnement à la Maison des Expositions.
D'ores et déjà, les prochaines expositions : Peter Fischer, *70's & 80's come in colours*, ainsi que la présentation de trois jeunes artistes de la région (Mathias Schmied, Olivier Gourbière, Chimène Denneulin) sont inscrites dans la programmation de la Maison des Expositions.

70's & 80's come in colours

Cette exposition se veut une rétrospective de la création artistique des années 1970, 80 voire 90. La Maison des Expositions présente un choix d'œuvres emblématiques, avec des travaux de G. Richter, S. Polke, C. Viallat, Erro, C. André, P. Tosani… Ces trente années représentent un moment nouveau dans l'évolution de l'art puisque les créateurs cessent d'adopter des perspectives «**avant-gardistes**», comme ce fut le cas tout au long du XX[e] siècle avec le fauvisme, le cubisme, l'art abstrait, le pop art, l'art conceptuel etc., et puisent dans la multiplicité des écoles et des supports pour trouver leurs moyens d'expression. Une sorte de «melting pot» culturel et artistique se fait jour, il correspond à la prise de conscience de la valeur des différents modèles proposés par les artistes du passé et les esthétiques populaires : cinéma, clip, photo, tv…
Cette exposition est réalisée à partir du fonds de l'ex Centre d'art contemporain de Saint-Priest qui détient un patrimoine d'une valeur nationale et internationale.

70's & 80's come in colours : du 16 janvier au 15 février 2004.

Un sondage sur *Genas, la vie !*

Nos enquêtrices.

Le magazine municipal *Genas, la vie !* existe depuis 1995. La Rédaction a souhaité connaître l'opinion des habitants sur ce journal afin de continuer d'améliorer celui-ci. Une enquête a donc été réalisée auprès de 500 personnes représentatives des tranches d'âge de la population et des différents quartiers de la commune. Voici les résultats.

Connaissance du journal

Une écrasante majorité (95,6 %) des personnes interrogées sait qu'il existe un magazine municipal. En revanche 71,1 % des gens ignorent le nom du journal.

Jugement sur le contenu

Dans sa grande majorité, la population apprécie le magazine. Elle le juge clair et complet (plus de 80 %).

L'ensemble des résultats montre que le journal municipal est bien perçu. Parmi les chiffres inattendus citons le fort taux de conservation (33,4 % conservent le journal plus de 6 mois) qui prouve que les habitants considèrent le magazine comme une source d'informations à découvrir dans le temps. Citons aussi le taux de lecture des rubriques, où il ressort que la vie sociale, l'urbanisme et le sport-animation-jeunesse arrivent en tête.

Si vous conservez ce magazine, combien de temps ?

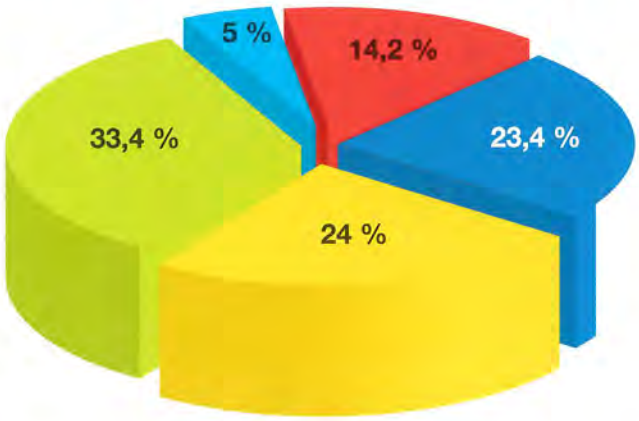

- Non réponse : 5,0 %
- Je ne le conserve pas : 14,2 %
- 1 semaine / 1 mois : 23,4 %
- 1 mois / 6 mois : 24,0 %
- Plus de 6 mois : 33,4 %

Ces deux résultats orienteront bien sûr les choix éditoriaux venir. Quant au titre du journal, *Genas, la vie !* il demeure encore méconnu, un effort est à réaliser afin de mieux rendre identifiable cette dénomination.

Taux de lecture selon les rubriques

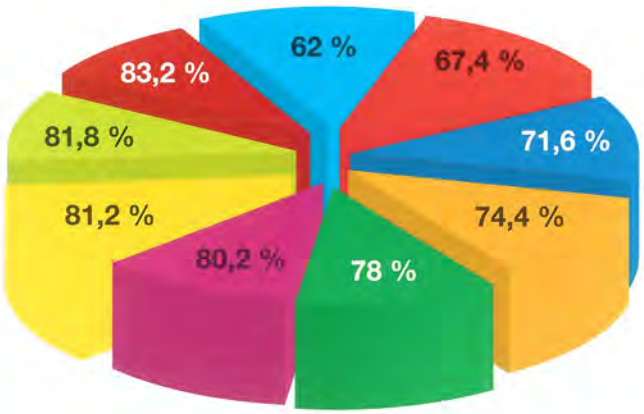

- Vie sociale : 83,2 %
- Urbanisme et travaux : 81,8 %
- Sport-Animation-Jeunesse : 81,2 %
- Sécurité et dialogue avec les habitants : 80,2 %
- Culture : 78,0 %
- Vie scolaire et petite enfance : 74,4 %
- Développement économique : 71,6 %
- Interview des habitants : 67,4 %
- Expression de l'opposition : 62,0 %

Rires fous et fous rires !

Le rire, dit-on, est le propre de l'Homme. Si tel est le cas, alors les 1 200 spectateurs du *Festival du rire* de Genas ont cultivé leur humanité en se livrant au plaisir d'entendre des propos décapants et pleins de bonne humeur. Rappelons que cette manifestation, parrainée par Michel Galabru, vise à promouvoir de jeunes comiques sur la scène régionale et française. Ainsi, pendant 3 jours, les «candidats» présentaient tour à tour leurs spectacles devant un jury qui décidait de leur participation à la finale du samedi 15 novembre. Ensuite, une personnalité confirmée du rire tenait la vedette de la deuxième partie.

Renouvelés tous les soirs, les jurys comprenaient des personnalités de la commune (dont un élu) et une personne tirée au sort dans le public, accompagnés par une secrétaire, M^me^ Marsigny (le Progrès), par un représentant de la société Pepper Events (co-organisatrice avec la Mairie) et par un représentant de l'association Bouchons d'amour (parrainée par Jean-Marie Bigard).

Tous les jeunes comiques se sont avérés d'un excellent niveau, d'une grande diversité voire doués d'un sens peu ordinaire de l'improvisation ! Parmi les candidats, Patrick Cottet-Moine recueillit le plus d'avis favorables et il remporta le 1^er^ prix. A travers une galerie de personnages tout aussi attendrissants qu'extravagants, Patrick Cottet-Moine transporte avec talent le spectateur dans son univers si unique où décalage rime avec sensibilité. Avec son regard naïf et constellé de poésie, il parvient à un envoûtant tour de force en perpétuant et dépoussiérant un art du mime jusqu'alors en quête de renouveau.

Mais *les Espoirs du rire* ont également pour but d'aider les personnes en difficulté et de participer à la protection de l'environnement. Ainsi, une partie des recettes servira à l'organisation du prochain Festival, mais l'autre partie permettra l'achat d'un fauteuil pour personne handicapée qui sera remis à l'association Bouchons d'amour qui a pu mieux faire connaître encore sa cause : collecte de bouchons, puis revente pour recyclage et financement d'aides matérielles aux handicapés.

Les Espoirs du rire, un festival à plusieurs facettes : humour, générosité, écologie... A l'année prochaine pour d'autres fous-rires !

(Retenez les dates du prochain Festival, qui pourrait être du 4 au 7 novembre 2004).

Le fruit de l'argent collecté à l'issue de ce festival et son attribution feront l'objet d'une communication officielle lors des vœux du Maire, le 9 janvier 2004.

Azieu : un dialogue constructif et chaleureux

Le 16 octobre dernier, à la salle Saint-André, à Azieu, se tenait une nouvelle réunion de quartier, en présence d'au moins 200 habitants. Réalisées à l'initiative de la Municipalité, ces rencontres ont pour but d'informer la population sur les différents projets de la commune. A cette occasion, le public peut poser directement aux élus toutes les questions qu'il souhaite sur la vie de Genas et son évolution. Il s'agit d'un moment démocratique important puisque ce dialogue permet aux habitants et aux élus de «travailler» ensemble dans l'intérêt général : les uns expliquant leurs attentes et les autres indiquant leurs projets, leurs solutions, mais aussi leurs contraintes. Les thèmes de l'aménagement et de la sécurité routière furent particulièrement abordés. Pour éviter d'être fastidieux, nous ne donnons ici que les questions formulées par les habitants, au cours d'une séance qui a duré plusieurs heures, avant de s'achever autour d'un pot de l'amitié. Pour en savoir plus, participez aux futures réunions qui ne manqueront pas de se tenir près de chez vous ! A bientôt, pour une réunion quartiers Ratabizet/Vurey, dans le premier trimestre 2004 !

- Place Jean-Jaurès : une maison a été rasée, quel est le projet d'aménagement sur cet emplacement ?
- Il existe un nouveau projet concernant la manière dont la rue Gambetta débouche sur la rue Pasteur : comment sera-t-il configuré ?
- Un distributeur de billets à Azieu ne serait-il pas le bienvenu ?
- Rue de la Bergerie, vers 16 h 30, les cars bouchent la rue. Les riverains ne peuvent plus rentrer leurs voitures chez eux à cause du sens interdit. Cela changera-t-il ? Si des travaux sont prévus, ne pourrait-on pas remettre la circulation à double sens, uniquement pour les riverains ?
- Triangle de la Boutasse : quelle sera la largeur des trottoirs, après retraitement ?
- Rue Pasteur : est-il possible de déplacer les conteneurs, en attendant les travaux, pour les rendre plus accessibles en voiture ?
- Rue du Repos : au départ de la rue, il y a des stationnements de chaque côté, ce qui représente un danger. Est-il possible de n'autoriser le stationnement que d'un seul côté ?
- Rue du Repos : quelles sont les caractéristiques de l'aménagement de la rue ? Quelles sont les échéances des travaux ? Il y a eu une pétition pour protester contre la vitesse excessive des automobiles dans la rue : que compte faire la municipalité ? Y aura-t-il des panneaux limitant la vitesse ?
- Rue du Repos/cimetière : des divagations d'individus deviennent gênantes. Comment protéger les lieux ? Peut-on fermer le cimetière, vers 23 h, à partir de la barrière existante ?
- Quel projet pour la rue Gambetta ?
- En remplacement de la salle des Genêts, de petits immeubles seront construits. Y aura-t-il des logements sociaux ? Des places de stationnement sont prévues pour les résidants, mais y aura-t-il des places pour la clientèle des commerces qui s'installeront en rez-de-chaussée ?
- La Mairie a beaucoup de projets : combien compte-elle faire venir de nouveaux habitants ?
- Le PLU doit respecter le «développement durable» : que signifie cette notion ?
- Quel projet pour les transports en commun à Genas ?
- Quand la déviation d'Azieu fut construite, on parlait d'une déviation de Genas. Qu'en est-il de ce projet ?
- Comment faire pour empêcher les camions de passer dans la rue de la Fraternité ?
- Azieu : la construction de nouvelles habitations est-elle limitée par l'extension de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry ?
- Où sera situé le bassin de rétention entre le chemin Vrossey et la rue Gambetta ? Dans ce quartier, quand commencera la construction du lotissement ? Où partiront les eaux usées de ces lotissements ? Les pompes pour les eaux usées seront-elles suffisantes ? Quand le quartier sera-t-il branché (eaux usées) sur Meyzieu ?
- Que compte faire la Mairie pour limiter les bruits nocturnes à l'étang de Mathan ?
- Le Neutrino (le soir), l'Ecole de musique et la Poste sont difficilement accessibles aux handicapés. Des aménagements sont-ils prévus ?
- Chemin de Mathan : les voitures roulent trop vite, il existe un risque d'accident. Quand le chemin sera-t-il rendu plus étroit ?
- Le service «J'aime Genas propre» passe-t-il partout ? Passe-t-il rue Lamartine ?
- Rue Lamartine, les grosses pluies provoquent des inondations. Que compte faire la Mairie ?
- Rue Lamartine : des automobilistes effectuent des dépassements dangereux. Ne faudrait-il pas une ligne blanche ?
- Fort de Genas : que va-t-il se passer ? Quelle concertation des riverains est mise en place ? (voir dossier complet publié dans le *Genas, la vie !*)
- Que deviendra la rue du Fort qui est en mauvais état ?
- Déchetterie : comment réagir face à la surabondance de corbeaux ?

Une deuxième vie pour l'argent !

Aujourd'hui, le recyclage des métaux est devenu à la fois un enjeu économique et environnemental. La société Rhône-Alpes Argent, installée à Genas depuis plus de 20 ans, est spécialisée dans ce domaine, sur une «niche» industrielle. Interview de son directeur, Bruno Liechti.

Portrait de M. Liechti.

Quelle est votre activité principale ?

Bruno Liechti : De nombreux secteurs d'activités utilisent des films : la santé (les radios), les arts graphiques, la presse, les organismes de contrôle technique etc. Ces films sont recouverts d'une fine pellicule d'argent. Notre société est spécialisée dans la récupération de ce métal. Nous achetons les films usagés, nous les traitons, nous récupérons les déchets d'argent, puis nous les revendons. Nos pourvoyeurs de «matière première» sont, par exemple, les Hospices civils de Lyon, les assistances publiques de Marseille et de Paris, le *Dauphiné Libéré*, le *Progrès*, *Lyon-Matin*, des imprimeurs, des photograveurs, l'A.P.A.V.E., Michelin (films ayant servi au contrôle qualité des pneus)...

Quelle technique employez-vous ?

B.L. : Nous commençons par broyer les films, puis nous passons ces fragments dans une chaîne de lavage qui prépare la récupération. Ensuite, nous utilisons un système d'électrolyse (anode-cathode) qui transfère les ions d'argent sur la cathode. Tous les 100 kg, nous récupérons les déchets de métal, et nous les vendons à des fondeurs-affineurs qui les transforment, à nouveau, en un «produit fini», utilisable par l'industrie.

Quelles quantités traitez-vous ?

B.L. : Environ 60 tonnes de films par mois, soit 700 tonnes par an. Nous récupérons 10kg de métal par tonne. Sur cette base, notre chiffre d'affaires s'élève à 2 millions d'euros.

Quel est l'état du marché ?

B.L. : Jusqu'en 1992, de grosses entreprises existaient sur cette activité qui remonte à l'après guerre. Mais avec la guerre du Golf, le prix du dollar a chuté entraînant avec lui celui de l'argent (dont le cours est fixé en dollars). La récupération a perdu de son intérêt pour les grands groupes, car les marges n'étaient plus suffisantes. Seules ont subsisté de plus petites entreprises, dont les coûts de production sont moindres.

Aujourd'hui, nous sommes les seuls en France, nos concurrents se contentent de récupérer la «matière première» et de la retraiter ailleurs.

La société Rhône-Alpes Argent a-t-elle d'autres activités ?

B.L. : Oui. Nous commercialisons un appareillage permettant aux utilisateurs de films de récupérer eux-mêmes l'argent sur les films qu'ils emploient. Ensuite, nous effectuons la maintenance de cet appareillage et nous récupérons les produits chimiques utilisés par des industries qui effectuent eux-mêmes cette récupération d'argent. Au fond, nous sommes à tous les stades de ce processus de récupération-recyclage.

Considérez-vous que votre entreprise protège l'environnement ?

B.L. : Oui, parce que le recyclage du métal évite à la fois la mise en décharge (donc la pollution) et la surconsommation des réserves de la planète.

Quels sont vos projets ?

B.L. : Nous envisageons d'acquérir un nouveau dispositif technique permettant non seulement de récupérer l'argent mais aussi le film lui-même. Celui-ci deviendra réutilisable, en tant que film, après un nettoyage approprié. Ce système de recyclage sera fondé sur un procédé biologique extrêmement respectueux de l'environnement. Ainsi, les films usagés ne finiront plus à la décharge et pourraient, eux-aussi, avoir une deuxième vie, si ce n'est plus !

Les locaux de Rhône-Alpes Argent.

Favoriser l'épanouissement des jeunes enfants

M^me Vaissade, conseillère municipale déléguée à la petite enfance.

Les dispositifs proposés à Genas pour la petite enfance permettent d'offrir aux petits de nombreuses activités favorisant leur épanouissement. Ces structures, gérées par des professionnelles, offrent, sur l'ensemble de la commune, un cadre efficace pour relayer les parents. Les moyens alloués à ces équipements, dont la construction à Azieu de la nouvelle crèche multi-accueils (cf. encadré), soulignent l'importance du secteur petite enfance aux yeux de la commune.
Vraiment à Genas, les enfants sont les bienvenus !

LE MOT DE L'ÉLU

Genas est confrontée, comme beaucoup d'autres communes actuellement en France, à une recrudescence de la demande de garde. Plusieurs facteurs viennent accentuer cette demande : le fait qu'il y ait de plus en plus de familles dans lesquelles les deux parents travaillent, davantage aussi de familles monoparentales. Par ailleurs, la mise en place des 35 heures, si elle permet à certains parents de se libérer davantage, a complexifié l'articulation de différentes demandes. Il faut donc que les structures s'adaptent à ces changements de société, et les nouvelles directives de la C.A.F.A.L. vont dans ce sens.

LES STRUCTURES SUR GENAS

Dans toutes les structures, le personnel élabore un programme pédagogique selon les objectifs du projet d'établissement. Le choix des activités vise à développer l'autonomie des enfants en fonction de leur âge.

NOUVELLES PRESTATIONS ET NOUVEAUX DROITS

La C.A.F. a récemment instauré la Prestation service unique (P.S.U.). Cette nouvelle disposition supprime la distinction entre les crèches et les haltes-garderies, chaque structure ayant obligation d'assurer les deux prestations à la fois. On ne parle donc plus de crèche ou halte garderie mais de structure «multi-accueil». D'autre part, la P.S.U. donne désormais les mêmes droits d'accès dans les structures multi-accueil aux parents qui travaillent comme à ceux qui ne travaillent pas. Enfin, le règlement des prestations n'est plus à la demi-journée, mais à l'heure.

Ces nouvelles dispositions obligent les structures à une réorganisation du travail et de la gestion des équipes.

LA PETITE ENFANCE À GENAS

p13

LA RIBAMBULLE

Enfants de 3 mois à 6 ans

- ***La TURBUL***
  (Azieu)
  Crèche et halte garderie
- ***La TURBULETTE***
  (École Anne Franck)
  Crèche et Halte garderie
- ***La TURBULINE***
  (École La Souris Verte)
  Halte garderie
- ***Les TURBULOUPS***
  (École La Souris Verte)
  Centre aéré

p14

LES MINI-POUCES

Enfants de 0 à 6 ans

(Avenue du Gal de Gaulle)

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

p15

LA GALIPETTE

Enfants de 6 À 12 ans

(École Jean d'Azieu)

CENTRE AÉRÉ

La Ribambulle :
une ribambelle de points d'accueil et d'activités !

LA TURBUL	LA TURBULETTE	LA TURBULINE	LES TURBULOUPS
15 places*	15 places	20 places	46 places
	Multi-accueil		C L S H
	Ouvert du lundi au vendredi		Ouvert les mercredis et vacances scolaires
de 7 h 30 à 18 h 30		de 8 h 30 à 17 h 30	De 7 h 30 à 18 h 30
Accueil régulier : la plage horaire va de quelques heures à un temps complet. S'inscrire sur la liste d'attente. Accueil occasionnel : inscription au coup par coup.			
300 familles adhérentes - 330 enfants - 26 salariés			

** 30 places dans la nouvelle structure.*

Une partie du Conseil d'Administration.

PRÉSENTATION

La Ribambulle est une Association à but non lucratif (loi 1901) créée il y a une vingtaine d'années. Elle est gérée par un conseil d'administration de 12 membres constitué d'un élu et de parents bénévoles, élus pour 2 ans.
L'Association est soutenue financièrement par les parents (adhésions etc.), la C.A.F., le Conseil Général et la Mairie (subventions). De plus la Mairie met à la disposition de l'association des locaux et du matériel dont elle assure l'entretien.

OBJECTIF

L'association gère quatre structures multi-accueil pour la garde des enfants de 2 mois et demi à 6 ans. Les équipes ont le souci d'aménager tous les moments de la journée afin de favoriser le bien-être de l'enfant et le développement de sa personnalité. Elles sont composées : d'infirmières, de puéricultrices, d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture, de titulaires du C.A.P. petite enfance, d'animatrices.

LES PLUS

- Organisation de bourses aux vêtements, aux articles de puériculture (landaus, tables à langer...) : ces manifestations permettent de financer une partie des sorties extérieures (visites d'aquarium, journées à la neige...).
- Découverte des possibilités de mouvement du corps, grâce à la psychomotricité : équilibre, coordination des mouvements, rythmique, détente etc.
- Animation, tous les 15 jours, de la salle d'attente de la P.M.I.

LES RESPONSABLES, LES CHIFFRES

Présidente : Sylvie Gabelle-Chardonnet
Directrice : Laurence Troesch.
Assistante gestion : Nadine Bergeret
Secrétaire comptable : Virginie Decrand
Cotisation annuelle : 16 euros.
Coût des prestations : en fonction du nombre d'heures de garde demandé et des revenus.

LES POINTS D'ACCUEIL

La Turbulette, c'est super chouette !

Rue Jean-Moulin. **04 78 40 17 34.**
Responsable : Véronique Kerleguer.

La Turbul : du neuf et pas des bulles !

Place Jean-Jaurès. **04 78 90 34 11.**
Responsable :
Véronique Rousseaux.
Cette structure dispose aujourd'hui de 15 places, mais passera, à la rentrée 2004, à 30. Le nouveau bâtiment est en voie d'achèvement. Le personnel sera doublé dès la mise en service. La nouvelle Turbul servira de modèle à la structure multi-accueil de Vurey qui est en projet.
Projets pédagogiques : marionnettes, poterie, jardinage, musique.

La Turbuline : la plus câline !

Place Janez. **04 78 90 86 25.**
Responsable : Chantal Miribel.
L'originalité de cette structure tient à la forte implication des parents. En effet, ces derniers assument, à tour de rôle (1 fois par mois), des permanences auprès des enfants (ce qui permet un réduction des coûts).
Projets pédagogiques : découverte des commerces, des insectes et de la musique de Steve Waring.

Les Turbuloups : coucou, c'est nous !

Groupe scolaire Joanny Collomb, école maternelle la Souris verte, place Janez. **04 78 90 01 00.**
Responsable : Jeanine Eychenne.
4 personnes titulaires du B.A.F.A.
Les Turbuloups proposent un programme d'activités adapté aux enfants de 3 à 6 ans, en journée ou demi-journée. Activités manuelles, sportives, artistiques, expression corporelle. En été, 1 sortie par semaine (ferme, parc...) dans le cadre d'un thème précis (juillet 2003 : la mythologie avec organisation d'un spectacle théâtral ; août 2003 : l'eau).

Centre aéré La Galipette :
le bonheur à portée de la main !

CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) agréé par le ministère jeunesse, éducation, recherche et le ministère des sports
Ouvert les mercredis et vacances scolaires Accueil de 7h45 à 9h00 - départ entre 17h00 et 18h30
Pour les stages en journée, après l'accueil :
départ à 9 h - retour à 17h Pour les Mini-Camps, après l'accueil : départ lundi à 9h - retour vendredi à 17h départ lundi à 9h - retour vendredi à 17h
Site Internet : **www.centreaerelagalipette.com**

PRÉSENTATION
La Galipette est un Centre Aéré qui propose des loisirs éducatifs aux enfants âgées de 6 à 12 ans les mercredis et pendant les vacances scolaires.
Ce centre est une Association à but non lucratif (loi 1901), gérée par un conseil d'administration composé de parents bénévoles et d'élus municipaux.
Subventionnée par la Mairie et par la C.A.F., la Galipette emploie des animateurs diplômés, une secrétaire et un directeur permanents.

OBJECTIF
Des activités originales et modulables sont programmées sur une demi-journée, une journée, ou plusieurs journées sur un même thème, ainsi que des stages et des mini-camps de plusieurs jours avec ou sans hébergement... le tout adapté à l'âge et aux aptitudes des participants. Cette formule très souple rencontre évidemment un grand succès, comme en témoignent l'augmentation de 30 % du nombre de journées enfants, depuis 2 ans, et le doublement des capacités de certains stages ou camps, et ce, afin que tout petit Genassien puisse y avoir accès. La Galipette est donc une excellente façon d'employer utilement les temps libres que constituent les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires. Son projet éducatif s'appuie, notamment, sur la volonté de participer à la construction de la personnalité et de la citoyenneté des enfants, grâce à un développement de l'autonomie et de la socialisation par des activités de loisirs stimulantes.

LES ACTIVITÉS
- **Les mercredis**
  Activités manuelles, sportives, grands jeux, sorties thématiques (cirques, musées, cinéma, parc d'oiseaux etc.).
- **Les petites vacances**
  Activités manuelles, sportives, grands jeux, sorties thématiques (cirques, musées, cinéma, parc d'oiseaux etc.). Stages thématiques sans hébergement (les enfants rentrent chaque soir chez eux) : golf, danse et percussion africaine, roller, VTT, poney, tir à l'arc, voile, escalade.
- **Les grandes vacances**
  Activités manuelles, sportives, grands jeux, sorties thématiques (cirques, musées, cinéma, parc d'oiseaux etc.). Stages thématiques sans hébergement (les enfants rentrent chaque soir chez eux) : golf, danse et percussion africaine, roller, VTT, poney, tir à l'arc, voile, escalade.
  Mini-camps avec hébergement : roulottes, rafting & kayak, karting.

LES RESPONSABLES
Président du conseil d'administration : Michel BAVAI
Directeur : Mondher BRAHIM
Secrétaire: Cécile CAPELLARO

LES LIEUX
Pour toute information ou inscription :
Siège social : Place du docteur JANEZ 69740 Genas - **Tél. 04 78 40 64 89.**
Activités : Ecole primaire Jean d'Azieu **Tél. 04 78 90 56 59**

Relais des Min

50 assistantes maternelles adhérentes 190 enfants 167 familles adhérentes

PRÉSENTATION
Le Relais assistantes maternelles «Les Mini-Pouces» est géré par une Mutuelle petite enfance et administré à part égale par des parents et des assistantes maternelles adhérents élus en Assemblée générale.
Le relais est financé par la Mairie et la C.A.F.A.L. La Mutuelle petite enfance exerce ses activités dans les locaux prêtés par la municipalité.
La Mutuelle petite enfance travaille avec la Mutualité du Rhône et défend des valeurs mutualistes, d'entraide et de solidarité.
C'est un lieu de ressource pour les usagers (aide administrative, accompagnement éducatif d'assistante maternelle par le biais de formation), de découverte de la collectivité pour les enfants et d'ouverture à un environnement social et culturel.

L'équ

OBJECTIF
Actions auprès des assistantes maternelles
Le statut d'assistante maternelle s'obtient par un agrément délivré par le Conseil Général. Les assistantes gardent chez elle les enfant dont elles ont la charge. Aussi, certaines d'entre elles apprécient de pouvoir échanger sur leur pratique grâce aux temps collectifs proposés au Relais. En adhérant au Relais, elles bénéficient, par ailleurs, de formations complémentaires qui leur permettent d'améliorer encore leur pratique. Cette véritable «**formation continue**» est dispensée pendant les heures de travail au cours desquelles les enfants sont gardés au Relais. Les différents modules d'enseignement visent également à promouvoir **la profession d'assistante maternelle**. Ils s'adaptent aux souhaits des assistantes maternelles chaque année.

i-pouces : un lieu de vie pour les petits et les grands...

Formation des assistantes maternelles ou temps collectif.

Les modules proposés sont les suivants :

- **analyse de la pratique** : une intervenante extérieure étudie un fait ou un problème soulevé afin d'apporter des réponses ou des éléments de compréhension qui permettront à la personne de réagir de manière encore plus appropriée ;
- **relaxation/prévention du mal au dos** : de nombreuses assistantes souffrent du dos, inutile de dire pourquoi... Grâce à la présence d'un intervenant extérieur spécialisé, ce module permet d'apprendre comment porter les enfants sans se blesser à la longue. Il enseigne également des techniques pour se sentir mieux dans son corps et avec les enfants ;
- **musique** : un intervenant extérieur donne aux participantes des outils pour sensibiliser les jeunes enfants à l'éveil musical ;
- **théâtre** : une intervenante extérieure effectue une initiation à l'art théâtral, à la spécificité de la création pour les petits. Il s'agit d'une découverte des possibilités expressives du corps et de la voix par le jeu. Ce module se complète avec celui consacré à la musique.

Enfin, le Relais **prête du matériel et des jouets** aux assistantes maternelles : chaises bébé, poussettes jumelles, lits, sièges auto etc.

Actions auprès des parents et des assistantes maternelles

- Le Relais organise des **soirées d'information thématique**. Les sujets proposés sont variés mais concernent toujours les enfants et la famille : médecines douces (homéopathie, ostéopathie...), l'interdit, l'entrée à l'école maternelle...
- Le Relais vise au maillage d'un réseau de professionnelles, d'un réseau de parents et d'un réseau de partenaires.
- Le Relais est un **lieu d'information ou d'aide administrative** (déclaration URSSAF, fiche de paie, droit du travail...). **Il est ouvert à tous.**

Actions auprès des enfants

Le Relais est un lieu de socialisation, favorisant l'épanouissement et l'éveil de l'enfant. Celui-ci découvre, avec son assistante maternelle, un nouvel espace, de nouveaux jeux. Grâce aux séances à la médiathèque et au cinéma, ce jeune public est sensibilisé au monde de la culture.

Des fêtes et d'autres manifestations sont organisées (noël, mardi gras, nouvel an, réunissant tous les adhérents), ainsi qu'un pique-nique à la Résidence le Verger (pour favoriser les échanges entre les générations).

LES RESPONSABLES & LES CHIFFRES

Maryse Caradot : animatrice.
Nathalie Chouvet : animatrice.
Christiane Catucci : accueil.
Kadija Naciri : technicienne de surface.
Adhésions : 16 euros pour les parents ; 8 euros pour les assistantes maternelles.

LE LIEU

1, avenue Charles de Gaulle,
Tél. 04 78 40 17 69.

LE PETIT JARDIN

Depuis le 1er avril 2003, «Le Petit jardin» accueille les enfants, les parents et les futurs parents pour échanger, demander conseil et créer des liens. Inutile de réserver, c'est ouvert tous les mardis de 14 h à 17 h 30 (allée des Platanes).

Ce lieu de convivialité est géré par la Mutualité petite enfance. Il a vu le jour grâce au travail entre les différents professionnels de la petite enfance de la commune. Il adhère au réseau associatif des maisons ouvertes.

ON EMBAUCHE !

Sur Genas, savez-vous que de nombreuses familles recherchent des gardes d'enfant à leur domicile (emplois familiaux) ? La Mutuelle, en partenariat avec M.S.D. (Multi-service-développement) et la F.E.P.E.M. (Fédération des particuliers employeurs) oriente les familles et accueille les «gardes d'enfants». Ces personnes bénéficient, comme les assistantes maternelles, d'accompagnement et de formations afin de valoriser leur travail.

Alors, si vous êtes intéressée, appelez les Mini-pouces (**04 78 40 17 69**).

Vie locale

Expression de l'opposition

Les textes reproduits dans cette rubrique sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la Rédaction. Les listes ci-dessous sont classées par ordre alphabétique.

Liste «Démocratie-Citoyenneté-Solidarité»

Dans l'hémicycle municipal, qui n'a pourtant rien d'une arène, il suffit de lancer certains mots pour que des conseillers de la majorité voient rouge. Prenons quelques exemples...

«**Logements sociaux**» et certains imaginent encore des tours envahissant le centre ville ou une banlieue défigurant leur village. Bien évidemment ce n'est pas notre souhait !

Sous la pression de la loi, ils constatent pourtant la construction de logements qui sont d'une réelle discrétion et qui s'intègrent pleinement à l'habitat traditionnel de Genas.

La mixité sociale profite à tous : jeunes et anciens qui ne peuvent se loger sur Genas,

demandeurs et postulants à des emplois de proximité (nourrices, employées de maison...), etc.

«**Droit**». Quand on demande l'application du quotient familial (QF) à la restauration scolaire, une délibération du Conseil Municipal en ce sens créerait un droit pour les familles et il n'y a pas d'autre terme pour exprimer cette situation. Mais cela ne leur donnerait pas pour autant « tous les droits », et surtout pas le droit pour leurs enfants de monter sur la table ! Car c'est aussi leur imposer des devoirs comme celui de payer à la collectivité un prix, même symbolique, en proportion de leurs revenus.

Ce que l'on institue actuellement dans le cadre du CCAS (Centre Communal d'Aide Sociale), c'est un droit à la charité !

«**Débat**» : Déjà, certains nous rétorquent : perte de temps ou palabres inutiles !

Du coup, dès que nous posons une question, on estime que nous sommes «contre». Bien sûr, quand on nous présente des projets déjà ficelés, les remettre en question peut gêner ! Et pourtant, ne serait-ce pas là l'essence même de la démocratie : commencer, bien en amont à débattre des choix que nous devons faire...

Si nous questionnons ou suggérons, c'est bien dans un esprit constructif, pour le bien collectif et non pour s'opposer par principe. Nous l'avons d'ailleurs prouvé s'agissant du projet d'école de Vurey. Dans un contexte de baisse des effectifs, nous pouvions valablement nous interroger sur le degré de priorité d'un tel projet. Tenant compte de nos interrogations, les affaires scolaires ont réalisé une étude qui nous a convaincus de l'opportunité de cette construction.

Il existe encore d'autres termes qui font mouche à tous les coups et nous serons probablement amenés à compléter ce lexique au fil de l'actualité (sécurité, fiscalité, ...)

Les élus de gauche

Vous souhaitent une bonne et heureuse année 2004

Les élus de la liste
"Démocratie Citoyenneté Solidarité"
Alice Reynaud, Jean-Baptiste Ducatez,
Marc Vincent

Liste «L'UNION A GENAS»

PRIORITE AUX EQUIPEMENTS PUBLICS :

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui nous est présenté met en relief les grands projets du Maire.
Alors que nous avons toujours œuvré pour une croissance modérée de la population (en particulier en imposant des parcelles de 800 m² minimum pour construire) nous assistons à une profusion de plans communaux.
En habitat collectif :
- Construction de 200 logements sur l'emplacement «Champion» ainsi qu'un immeuble à l'espace Gandil.
- Nouveaux immeubles place de la République (face à la halle du marché).
- Un immeuble à la place de la salle du Genet.
- Autorisation de lotissements constructibles sur une hauteur de 10 mètres dans certaines zones donc destinés à une nouvelle forme d'habitat en commun.

En habitat individuel :
- Lotissement de 26 villas au Fort de Genas.
- Projet de lotissement au Château de Veynes (proche de la caserne des pompiers).
- Nombreux autres lotissements liés à la libération de nouveaux terrains constructibles et seulement soumis au respect du coefficient d'emprise au sol et plus au minimum de surface de 800 m² conformément à la loi SRU.

QU'EN RESULTERA-T-IL ?

Un accroissement de la population en centre-ville de 1 500 à 2 000 personnes et de 4 à 5 000 nouveaux habitants pour l'ensemble de la commune.
L'obligation de réaliser 20 % de ces nouvelles constructions en logements sociaux, alors que nous accusons déjà un retard de 600 logements à combler qui amèneront en plus de l'accroissement de population précité 2000 arrivants supplémentaires.

Des équipements publics insuffisants dans de nombreux domaines et notamment en matière de voirie et de stationnement puisque nous connaissons déjà l'asphyxie de la rue de la République aux heures de pointe.
Des espaces aérés qui disparaissent peu à peu.

QUEL INTERET LES GENASSIENS ONT-ILS A VOIR DENSIFIER LE CENTRE-VILLE ? EST-IL RAISONNABLE DE DEVELOPPER A CE POINT LA POPULATION DE NOTRE COMMUNE ? NE VAUDRAIT-IL PAS MIEUX RESORBER D'ABORD LE DEFICIT EN EQUIPEMENTS COLLECTIFS ?

Les élus de la liste l'union à Genas, R. de Vaujany, M. Giboulet, Ch. Rougerie, Y. Aznar et C. Viret souhaitent à tous les Genassiens d'agréables fêtes de fin d'année et adressent à chacun leurs meilleurs vœux pour 2004.

Le recensement 2004

8 % de la population de GENAS seront recensés à compter du 15 janvier 2004

A partir de janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les sept à neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'I.N.S.E.E. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes, et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements aux besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, comme GENAS, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de leur population dispersé sur l'ensemble du territoire. En cinq ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % de leur population ainsi constitué.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

Ainsi, à partir du jeudi 15 janvier 2004, les agents recenseurs, identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice explicative sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires et il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pourrez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à votre agent recenseur. Vous pourrez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'I.N.S.E.E.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

A partir du 10 janvier 2004, une campagne d'information télévisée nationale annoncera le démarrage de la collecte dans les communes concernées par l'opération en 2004.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie. L'équipe chargée du recensement en 2004 est composée de :

- **Roger BRIOIS, Directeur général des services,**
- **Patricia IMHOFF, Responsable des ressources humaines et adjointe du Directeur général des services,**
- **Karine JACQUIN, Agent administratif auxiliaire,**
- **Stéphanie ROBTON et Elyane MOUNIER, Agents recenseurs.**

ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES À RECYCLER

Le ramassage des ordures ménagères et des emballages à recycler est assuré par le Syndicat Mixte Nord Dauphiné. Il a bien lieu les jours fériés, sauf les 25 décembre et 1er janvier.

Pour tout renseignement, contacter le Syndicat au : **04 78 40 03 30**.

DÉCHETTERIE

Où porter ce qui ne va pas au tri ? **A la déchetterie de Genas**.

- D'octobre à mars, du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h. Samedi : 9h-17h.
- D'avril à septembre, du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h. Samedi : 8h30-18h30.

Les déchetteries ne sont pas ouvertes les jours fériés.

Tél. déchetterie de Genas : **04 78 90 64 03**.

TRI

Dans le conteneur à couvercle jaune : jeter **EN VRAC** les emballages à recycler. Surtout ne pas faire de sac avec les emballages dedans.

Les gros cartons doivent être découpés en morceaux et être déposés dans le conteneur jaune.

"Complément d'information sur la rentrée scolaire (cf. article du Genas, la vie ! n° 29).
A la rentrée 2003, les effectifs de l'école Jeanne d'Arc étaient de 135 élèves en maternelle (5 classes) et 439 élèves en élémentaire (19 classes)."

Comité de Jumelage

GENAS/RONSHAUSEN : DES ÉCHANGES JEUNES PARTICULIÈREMENT RÉUSSIS

Pour les échanges jeunes 2003 les Comités de Jumelage de Genas et Ronshausen ont opté pour la formule été/automne. Encadrés par Myriam Martin et Brigitte De Oliveira, 16 Genassiens âgés entre 12 et 16 ans ont séjourné du 21 au 30 juillet dernier à Ronshausen avec entre autres une visite de la mine de sel à Merkers, un voyage de 2 jours à Berlin et bien entendu, tous les jours un plongeon dans la piscine du parc nautique de Ronshausen.

Puis dix huit jeunes allemands âgés entre 12 et 15 ans ont séjourné chez leur correspondant à Genas du 22 au 30 octobre pour les vacances de la Toussaint. Un programme riche a été concocté par le Comité de Jumelage. Ainsi 36 jeunes Français et Allemand, qui en profitent pour s'exercer à la pratique de l'allemand et du français, ont participé à une croisière sur le lac d'Annecy, une visite du musée de la cloche d'Annecy, une matinée activité acrobranches à Albigny, une visite guidée de l'aéroport Saint-Exupéry, à des découvertes scientifique à Ebulliscience et de se laisser entraîner au cœur du système solaire au Planetarium de Vaulx-en-Velin, à une visite de la Magie de l'Automate à Lens en Vercors suivie d'une visite des Grottes de Choranche, à un après-midi Bowling à Lyon, suivie d'une soirée pizza improvisée par les jeunes chez Brigitte De Oliveira, une matinée activité acrobranches à Sainte-Foy-lès-Lyon et pour finir une soirée détente à la salle Les Genêts.

Un record de participation qui comble le Comité de Jumelage, organisateur de cette rencontre, avec le soutien de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse et de la Municipalité.

En 2004, les échanges jeunes se dérouleront du 19 au 28 juillet à Genas et du 28 juillet au 6 août à Ronshausen. Ces échanges sont ouverts à tous les Genassiens, garçons ou filles, âgés entre 11 et 16 ans, qu'ils apprennent l'allemand ou non. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire au 04 78 90 83 05.

GENAS/REDBRIDGE–BARKINGSIDE : UNE AMITIÉ QUI SE FORTIFIE

Du 21 au 24 novembre 2003, le Comité de Jumelage a accueilli un groupe de 24 personnes de Redbridge–Barkingside pour fêter le Beaujolais nouveau. Cette rencontre a été quelque peu difficile à organiser car le pasteur qui avait été à l'origine de ces échanges a déménagé au nord de l'Angleterre et qu'il a fallu attendre que le nouveau pasteur soit en poste pour lancer notre invitation Une commission faite de membres de la paroisse, de la municipalité et du comité de jumelage a œuvré pour élaborer un programme qui permette de découvrir notre région et essayer de renforcer les liens d'amitié déjà existants. Le calendrier fut le suivant :

- vendredi : soirée à la mairie avec dégustation de Beaujolais ;
- samedi : promenade dans le vignoble du Beaujolais, visite au pays de la confiture, d'une fromagerie de chèvre d'une mièlerie... dîner au Caveau de Corcelles ;
- dimanche : marché, puis participation, pour ceux qui le désiraient à la messe célébrée par le père Jo Thévenon en présence de Edmund Thompson, pasteur à la paroisse Holy Trinity de Barkingside. Le repas de midi fut préparé par les familles et le Comité de Jumelage. Il a réuni tous les participants à la salle des Genêts

Le Comité de Jumelage tient beaucoup à ces échanges qui durent depuis 5 ans maintenant et aimerait beaucoup les voir se développer au niveau des jeunes, de la musique...

Les travaux : une œuvre au service du bien-être

Chaussées, trottoirs, candélabres, enfouissement des réseaux, plantation de verdures... contribuent à la qualité de vie quotidienne sur la commune en rendant l'environnement plus agréable encore. Ces multiples améliorations, si elles ne sont pas toujours spectaculaires, traduisent le souci d'embellir la commune et de répondre aux attentes des riverains.

Rue de la Fraternité

L'enfouissement des réseaux (électricité, câble, téléphone) a été réalisé pour améliorer l'esthétique et les travaux d'assainissement des eaux pluviales s'achèveront prochainement. Viendront, pour terminer, la pose d'un revêtement, des bordures de trottoir et des trottoirs.

Rue Réaux

L'important réaménagement du carrefour se poursuit. Il sera à la fois plus fonctionnel, plus sûr et plus joli.

Rue de l'Egalité

Tous les fils (électricité, téléphone...) qui polluaient l'esthétique de la rue sont désormais enfouis.

Rue de la Liberté

Avec l'enfouissement des réseaux, la pose d'enrobé, de trottoirs et d'un éclairage, une partie du réaménagement de la rue est aujourd'hui achevée.

Rue Pierre Dupont

Cette rue méritait une rénovation, mais celle-ci ne pouvait s'effectuer sans une réflexion préalable précisant la nature de l'embellissement. L'étude est aujourd'hui très avancée et les travaux débuteront prochainement.

Rue Curie

Cette portion de rue a été rénovée avec un souci d'originalité et de «patine» historique puisqu'une rigole centrale a été réalisée. Toutes les rues ne se ressemblent pas !

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AVEC SECURITEST: 1/2 HEURE D'ARRÊT. SI C'EST OK, C'EST REPARTI POUR 2 ANS.

Avec ou sans rendez-vous NON STOP

G.C.T.A.
4, allée des Artisans
Accès route de Lyon
69740 GENAS
Tél. 04 72 79 18 28
Fax 04 72 79 18 29

Le Lamartine

Restaurant — Nouveau propriétaire

CUISINE THÉMATIQUE PROVENÇALE

Repas d'affaires - Banquets
Mariages - Réceptions

Terrasse ombragée - Parking
Salle climatisée - Salle de séminaire

14 A, rue Lamartine - 69740 Azieu Genas
Tél. 04 78 90 71 21 - Fax 04 78 90 64 86

Transactions immobilières

cotrimo gestion

23, rue de la République
69740 GENAS
Tél. 04 72 47 08 08
Fax 04 72 47 00 17
cotrimogestion.com

Confiez-nous la de votre logement

AUTO LAVAGE MEYZIEU

Tél. 06 30 35 80 88
Sur le parking du supermarché Champion À Meyzieu

Votre toilettage canin à Genas

DOM-TOILETTE

Toilettage Canin

4, rue Wilson - 69740 GENAS
Téléphone 04 78 90 87 93

Groupama
Rhône-Alpes Auvergne

ASSURANCES BANQUE
31, rue de la République
69740 GENAS
Tél. 04 72 47 25 40
Fax 04 78 80 04 34

CHASSIEU IMMOBILIER TRANSACTIONS
Chantal et Richard MARCHETTO

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES
DEPUIS 1970
04 78 90 10 94

CIT
LE BON RÉFLEXE
Conseil Achat – Vente

ETDE

Un esprit de proximité

- **Réseaux électriques aériens**
- **Réseaux souterrains (électriques, gaz, AEP, VRD)**
- **Eclairage public et signalisation tricolore**

8 bis, rue Franklin - 69740 GENAS - Tél. 04 78 90 54 21 - Fax 04 78 90 30 34 - www.etde.fr

---

GENAS AUTOMOBILES

Ventes véhicules neufs et d'occasions
Réparation • Mécanique Carrosserie • Toutes marques

Tél. 04 72 79 48 20 - Fax 04 72 78 48 29
2, allée des Artisans - 69740 GENAS

AGENT PEUGEOT

ELECTRICITÉ • MÉCANIQUE • CARROSSERIE

SARL GARAGE CHAVOT

OPEL AGENT

NEUFS

OCCASIONS

50, avenue de Verdun - 69330 MEYZIEU
Tél. 04 78 31 52 94 - Fax 04 78 31 95 61